

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 3 décembre 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, Mme Claire Coulombe, greffière, et M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

359/03-12-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant l'item suivant :

L.5 Demande d'appui au projet de laboratoire rural sur les paysages de la région des Laurentides.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2007

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2007
2. Dépôt des états des activités financières de la ville centrale et de l'agglomération au 25 novembre 2007
3. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

C Gestion administrative

1. Scrutin référendaire du 2 décembre 2007 portant sur le règlement numéro 118
2. Nomination d'un maire suppléant
3. Embauche d'un journalier

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no. 2007-07 pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils, incluant un architecte paysagiste, pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation : Octroi de contrat
2. Appel d'offres no. 2007-08 relatif à la réfection de ponts sur le territoire de Rivière-Rouge

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau
2. Avis de motion : Règlement concernant les animaux
3. Avis de motion : Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

4. Avis de motion : Règlement sur les colporteurs et vendeurs itinérants
5. Avis de motion : Règlement concernant les nuisances
6. Avis de motion : Règlement sur les systèmes d'alarme
7. Avis de motion : Règlement concernant la circulation et le stationnement

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Déneigement de la montée Lortie

I. Hygiène du milieu

1. Entente avec ORVERT, Coop de solidarité
2. Bail avec ORVERT, Coop de solidarité
3. Plan d'intervention relatif au renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout :
Mandat pour estimation budgétaire et échéancier de réalisation

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

K Loisirs et culture

L Divers

1. Appui au Club Quad Iroquois
2. Don à la S.D.C. pour des activités du temps des Fêtes
3. Demande d'aide financière de l'Action bénévole de la Rouge
4. Affiliation au réseau FADOQ des Laurentides
5. *Demande d'appui au projet de laboratoire rural sur les paysages de la région des Laurentides*

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

360/03-12-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2007

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2007 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

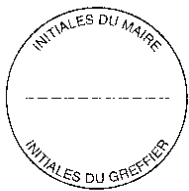
ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Rumeur selon laquelle le chemin du Lac-Marsan Ouest serait prolongé;
- Document de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides portant sur les risques liés aux mines d'uranium.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

GESTION FINANCIÈRE

361/03-12-07

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de novembre 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 515862 à 516124) :	106 232,83 \$
Remises fédérales et provinciales :	65 227,56 \$
Comptes courants (ch. # 71767 à 71941) :	305 532,02 \$
Total :	476 992,41 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

362/03-12-07

DÉPÔT DES ÉTATS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE LA VILLE CENTRALE ET DE L'AGGLOMÉRATION AU 25 NOVEMBRE 2007

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, les états des activités financières de la ville centrale et de l'agglomération au 25 novembre 2007, tels que préparés par Mme Pauline Legault, trésorier.

ADOPTÉE

363/03-12-07

SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de chemin ont été réalisés sur les chemins du Lac-Jaune, du Lac-Kiamika, du Lac-Lanthier, du Petit-Gard, Laliberté et Boileau, pour un montant total de 65 523,15 \$;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du Lac-Jaune, du Lac-Kiamika, du Lac-Lanthier, du Petit-Gard, Laliberté et Boileau pour un montant subventionné de 65 000,00 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

GESTION ADMINISTRATIVE

364/03-12-07

SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2007 PORTANT SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 118

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accepter, pour dépôt, l'état des résultats définitifs du scrutin référendaire tenu le 2 décembre 2007 relativement au règlement d'emprunt numéro 118, qui se résume comme suit:

QUESTION RÉFÉRENDAIRE :

Approuvez-vous le règlement numéro 118 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97 ?

Le nombre de votes positifs :	1 339
Le nombre de votes négatifs :	875
Le nombre de personnes habiles à voter inscrites à la liste référendaire :	3 975
Le nombre de bulletins de vote valides :	2 214
Le nombre de bulletins de vote rejetés :	28

La greffière mentionne également que les exigences supplémentaires imposées par la Loi sur les cités et villes relativement au nombre minimal de votes exprimé, sont largement rencontrées.

Le règlement d'emprunt numéro 118 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ADOPTÉE

365/03-12-07

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Remplacée
par la
résolution
numéro
007/07-01-08

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des conseillers suivants en tant que maire suppléant de la Ville de Rivière-Rouge (chacun pour un cinquième de l'année 2008) :

- M. Normand Gravel, du 1^{er} janvier au 13 mars 2008
- M. Denis Lacasse, du 14 mars au 25 mai 2008
- M. Normand Girouard, du 26 mai au 6 août 2008
- M. André Tremblay, du 7 août au 18 octobre 2008
- M. Yves Sigouin, du 19 octobre au 31 décembre 2008.

Que les conseillers désignés comme maire suppléant deviennent les signataires des chèques, effets et autres documents de la Ville à la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge en l'absence de la mairesse Mme Déborah Bélanger, pendant les périodes décrites ci-dessus.

ADOPTÉE

366/03-12-07

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de M. Richard Paquin à titre de journalier à temps partiel régulier pour le service des loisirs et de la culture pour la saison hivernale à compter du 22 novembre 2007, conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

367/03-12-07

APPEL D'OFFRES NO. 2007-07 POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS, INCLUANT UN ARCHITECTE PAYSAGISTE, POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils, incluant un architecte paysagiste, pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation;

CONSIDÉRANT que la greffière a procédé, le 26 octobre 2007 à 14h05, à l'ouverture des quatre (4) enveloppes générales reçues contenant les soumissions;

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection, tel que nommé par la résolution numéro 299/17-09-07, a procédé à l'étude de ces soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres no. 2007-07 daté du 17 septembre 2007 dont voici les résultats :

Soumissionnaire	Pointage total intérimaire	
BPR-TRIAX	78/100	qualifié
DESSAU INC.	81/100	qualifié
GÉNIVAR, S.E.C.	73/100	qualifié
ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL	95/100	qualifié;

CONSIDÉRANT que le Comité de sélection a procédé, le 8 novembre 2007, à l'ouverture de l'enveloppe contenant l' « offre de prix » des quatre (4) soumissionnaires ayant obtenu la note de passage de 70 points et plus requise par la Loi;

CONSIDÉRANT que suite à l'application de la formule prescrite :

$$\frac{(\text{Pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{\text{Prix soumis}}$$

le résultat est le suivant :

Soumissionnaire	Prix	Pointage final
BPR-TRIAX	218 784,00 \$	5.8505
DESSAU INC.	256 387,50 \$	5.1095
GÉNIVAR, S.E.C.	294 048,00 \$	4.1830
ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL	243 625,10 \$	5.9518

EN CONSÉQUENCE :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge retienne les services de la firme ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, soit la firme ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, au coût de 243 625,10 \$ incluant les taxes (soit 213 800,00 \$ avant taxes) tel que soumissionné en date du 26 octobre 2007, pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie, incluant les services professionnels d'architecture de paysage, pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation, tel mandat professionnel devant être réalisé conformément aux documents de soumission de la Ville, soit l'appel d'offres no. 2007-07 daté du 17 septembre 2007, le tout conditionnellement à :

- l'approbation du règlement d'emprunt numéro 118 de la Ville par la Ministre des Affaires municipales et des Régions;
- l'approbation de l'octroi du présent contrat par le ministère des Transports du Québec.

Que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, ledit contrat avec le(s) représentant(s) de firme ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, dès la réception des approbations requises.

ADOPTÉE

368/03-12-07

APPEL D'OFFRES NO. 2007-08 RELATIF À LA RÉFECTION DE PONTS SUR LE TERRITOIRE DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la réparation de ponts sur le territoire de Rivière-Rouge faisant partie de l'appel d'offres no. 2007-08 de la Ville, tels que préparés en date du 3 décembre 2007.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite pour la réparation de deux (2) ponts acier bois dont l'un est localisé sur la montée des Lacs-Noirs et l'autre est localisé sur le chemin du Moulin-Girard (chemin Tour-du-Lac vers Nominique), auprès des entrepreneurs suivants : « Construction Jomiguy inc. » et « Progest Construction ».

Que les soumissions comprennent toutes les caractéristiques décrites au cahier des charges générales et toutes les exigences contenues à l'appel d'offres no. 2007-08 de la Ville daté du 3 décembre 2007 et au contenu de la formule de soumission et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics de la Ville.

Que les soumissions soient valides pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION RÉPARATION DE PONTS** » **jusqu'à 14h00 heure locale, le 4 janvier 2008** à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement le 4 janvier 2008 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que les soumissions soient ouvertes publiquement par la greffière adjointe, ou son substitut.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX

M. le conseiller Normand Girouard donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement concernant les animaux.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES LIEUX PUBLICS

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT SUR LES COLPORTEURS ET VENDEURS ITINÉRANTS

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement sur les colporteurs et vendeurs itinérants.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES

Mme la conseillère Carine Lachapelle donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement concernant les nuisances.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME

M. le conseiller Normand Gravel donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement sur les système d'alarme.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

M. le conseiller Denis Lacasse donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, d'un règlement concernant la circulation et le stationnement.

TRANSPORT ROUTIER

369/03-12-07

DÉNEIGEMENT DE LA MONTÉE LORTIE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

De modifier la résolution numéro 409/11-12-06 établissant les chemins entretenus en hiver afin que la montée Lortie soit désormais entretenue l'hiver sur une longueur de 4,180 kilomètres au lieu de 4,00 kilomètres.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

370/03-12-07

ENTENTE AVEC ORVERT COOP DE SOLIDARITÉ

CONSIDÉRANT la cession des opérations de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides (R.I.R.H.L.);

CONSIDÉRANT qu'ainsi, les municipalités doivent désormais prendre en charge la revalorisation de leurs matières recyclables;

CONSIDÉRANT que les municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza, Nominique et Rivière-Rouge ont fait les démarches nécessaires afin de créer la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge dont un des objectifs est la gestion des matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la cueillette et la valorisation des matières résiduelles des municipalités membres de la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge, seront confiées à ladite régie;

CONSIDÉRANT que les municipalités membres de la nouvelle régie ainsi créée ont fait les démarches nécessaires à l'acquisition de l'ancien centre de tri de la R.I.R.H.L.;

CONSIDÉRANT l'offre faite par ORVERT Coop de solidarité pour le traitement des matières recyclables des municipalités membres de la nouvelle Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge;

CONSIDÉRANT qu'ORVERT Coop de solidarité favorisera la création d'emploi dans notre région;

CONSIDÉRANT qu'ORVERT Coop de solidarité est priorisée dans le plan de relance pour la diversification économique de la M.R.C. d'Antoine-Labelle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge se prononce en faveur de la conclusion d'une entente entre la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge et ORVERT Coop de solidarité, ayant pour objet de confier à ORVERT Coop de solidarité, le tri, le traitement et la mise en marché des matières recyclables et autorise les représentants de la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge à signer ladite entente.

ADOPTÉE

371/03-12-07

BAIL AVEC ORVERT COOP DE SOLIDARITÉ

CONSIDÉRANT la cession des opérations de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides (R.I.R.H.L.);



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

CONSIDÉRANT qu'ainsi, les municipalités doivent désormais prendre en charge la revalorisation de leurs matières recyclables;

CONSIDÉRANT que les municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza, Nomingue et Rivière-Rouge ont fait les démarches nécessaires afin de créer la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge dont un des objectifs est la gestion des matières recyclables;

CONSIDÉRANT que la cueillette et la valorisation des matières résiduelles des municipalités membres de la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge, seront confiées à ladite régie;

CONSIDÉRANT que les municipalités membres de la nouvelle régie ainsi créée ont fait les démarches nécessaires à l'acquisition de l'ancien centre de tri de la R.I.R.H.L.;

CONSIDÉRANT l'offre faite par ORVERT Coop de solidarité pour le traitement des matières recyclables des municipalités membres de la nouvelle Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge;

CONSIDÉRANT qu'ORVERT Coop de solidarité favorisera la création d'emploi dans notre région;

CONSIDÉRANT qu'ORVERT Coop de solidarité est priorisée dans le plan de relance pour la diversification économique de la M.R.C. d'Antoine-Labelle;

CONSIDÉRANT que la régie dont la municipalité est membre désire conclure une entente avec ORVERT Coop de solidarité pour le traitement des matières recyclables;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge se prononce en faveur de la conclusion d'un bail entre la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge et ORVERT Coop de solidarité ayant pour objet de louer l'ancien centre de tri situé au 1318 chemin du Parc-Industriel à Rivière-Rouge, à ORVERT Coop de solidarité, pour le traitement des matières recyclables, et ce, pour la période allant de la signature dudit bail jusqu'au 31 décembre 2010 et autorise les représentants de la Régie intermunicipale de recyclage de La Rouge à signer ledit bail.

ADOPTÉE

372/03-12-07

PLAN D'INTERVENTION RELATIF AU RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT : MANDAT POUR ESTIMATION BUDGÉTAIRE ET ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

CONSIDÉRANT que la Ville a mandaté, le 16 juillet 2007 (résolution numéro 234/16-07-07), la firme Roche ltée, Groupe-Conseil, pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout, pour les secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la réalisation de ce plan d'intervention, la Ville doit fournir au MAMR une brève description des travaux, une estimation des coûts et un échéancier de réalisation pour chaque intervention recommandée;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme Roche Itée, Groupe-Conseil, pour la réalisation des travaux suivants :

1. Estimation budgétaire pour chaque intervention recommandée,
2. Détermination de la capacité d'investissement de la Ville,
3. Élaboration d'une programmation de travaux en fonction de la capacité d'investissement de la Ville,

pour un montant de 3 000,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de services du 20 novembre 2007.

D'inclure les coûts de ces services dans la demande de remboursement de la Ville dans le cadre du « Programme de transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence ».

ADOPTÉE

DIVERS

373/03-12-07

APPUI AU CLUB QUAD IROQUOIS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le Club Quad Iroquois dans ses démarches afin d'avoir la permission de passer et d'entretenir un sentier ou chemin dans la Réserve Rouge-Matawin pour la saison hivernale, soit du 1^{er} décembre 2007 au 31 mars 2008, le tout conformément à leur lettre du 20 novembre 2007.

ADOPTÉE

374/03-12-07

DON À LA S.D.C. POUR DES ACTIVITÉS DU TEMPS DES FÊTES

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De verser l'aide financière de 300,00 \$ à la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge pour la réalisation d'activités du temps des Fêtes.

ADOPTÉE

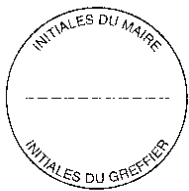
375/03-12-07

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De verser l'aide financière de 5 000,00 \$ prévue au budget 2007 à l'Action Bénévole de la Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

376/03-12-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

AFFILIATION AU RÉSEAU FADOQ DES LAURENTIDES

CONSIDÉRANT que la mission de la FADOQ – Région des Laurentides est de promouvoir les activités physiques, intellectuelles, sociales, de loisir et de plein air qui permettent aux aînés de conserver le plus longtemps possible leur autonomie; de plus, c'est l'organisme de représentation des droits des personnes âgées auprès des corps publics et privés;

CONSIDÉRANT que la Municipalité adhère aux objectifs d'amélioration de la qualité de vie des aînés promus par ce mouvement et encourage sa population à faire de même individuellement ou collectivement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité s'affilie à la FADOQ – Région des Laurentides en tant que membre associé pour l'année 2008 et qu'elle acquitte le montant de la cotisation annuelle de 100,00 \$ établi selon la population de la Municipalité.

ADOPTÉE

377/03-12-07

DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE LABORATOIRE RURAL SUR LES PAYSAGES DE LA RÉGION DES LAURENTIDES

ATTENDU que la région des Laurentides a été la première en 2004 à se doter d'une Charte régionale de protection et de mise en valeur des paysages endossée par plus de 150 organismes de la région;

ATTENDU que la Table de concertation sur les paysages les Laurentides à laquelle participe la majorité des MRC s'est donnée un plan d'action quinquennal et a engagé une chargée de projet spécialisée dans la question des paysages pour mettre en œuvre le plan d'action régional retenu;

ATTENDU que ce plan d'action basé sur une approche volontaire et participative, vise à promouvoir une signature régionale laurentienne en matière de gestion durable des paysages en soutenant le développement d'expertises et d'outils qui bonifient le savoir-faire régional et les interventions locales sur chacun des territoires municipaux;

ATTENDU que la protection et la mise en valeur durable des paysages naturels et bâtis des Laurentides est une priorité retenue dans le cadre du Plan d'action Laurentides de la Conférence régionale des élus et dans les planifications stratégiques des organismes sectoriels comme Tourisme Laurentides et le Conseil de la culture des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la demande du CRE Laurentides pour l'obtention d'un laboratoire rural portant sur les paysages dans la région des Laurentides.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Anneau de glace au Parc de la Gare;
- Compte de taxes versus augmentation du rôle d'évaluation;
- Bail avec ORVERT Coop de solidarité;
- Entente relative aux équipements supra-locaux;
- Plan d'intervention sur les réseaux d'eau potable;
- Déneigement.

378/03-12-07

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h22.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe